

Mairie

1 place Alain Blanc 26230 VALAURIE

Tel : 04.75.98.51.28

Fax : 04.75.98.53.37

www.mairie-valaurie.fr

valaurie.mairie@wanadoo.fr

N° 13 – septembre - octobre 2016

EDITO

Services au public

MAIRIE

Lundi - Mercredi - Vendredi
 Samedi 9h – 12h
 Mardi et Jeudi 9h-12h
 17h-18h

AGENCE POSTALE

tél : 04.75.98.53.60

Lundi à Vendredi 13 h30 - 16 h
 Samedi 9 h - 11 h30

BIBLIOTHEQUE de la VENCE

Tél : 04.75.98.61.61

Mercredi 17h – 18h30
 Vendredi 16h30 – 18h30
 Samedi 10h – 12h

POINT INFO

Le verre à soi

Tel : 04.75.97.43.02

Vendredi - Samedi - Dimanche
 10h - 12h
 15h - 19h

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Dimanche 9h -12h30

DECHETTERIE

Lundi, Vendredi, Samedi
 8h30-12h et 14h – 18h
 Mercredi 14h – 18h
 Jeudi 8h30 - 12h

**PREMIERS SECOURS
 DEFIBRILLATEUR**

L'appareil est installé à droite de la porte de l'agence postale, fixé au mur.

PERMANENCE

Le Maire et les Adjoints reçoivent chaque Jeudi après-midi, de préférence sur rendez-vous.

**PROCHAIN CONSEIL
 MUNICIPAL**

Mardi 8 novembre à 19h
 Ouvert au public

Une page a été tournée en juillet dernier avec l'installation d'un nouvel exécutif à la Communauté de Communes Enclave des Papes – Pays de Grignan. A noter qu'un vice-président d'extrême-droite a été élu grâce aux voix d'une majorité hétéroclite qui va devoir assumer ce vote. Une frontière a été franchie avec ce vote qui va fragiliser la confiance dans nos relations. On ne peut pas banaliser ce vote ou faire comme s'il ne s'était rien passé. Il est important que chaque citoyen prenne la mesure de cette décision qui aura des conséquences à n'en pas douter sur les prochaines échéances locales.

Néanmoins, malgré cette fracture dans cette assemblée, nous souhaitons que des projets structurants pour le territoire permettent de rassembler les bonnes volontés.

Autre réorganisation. Celle-ci concerne le conseil municipal de Valaurie. Rachel Froment qui, pour des raisons professionnelles, ne pouvait plus faire face à son poste de 1ere adjointe, a demandé à céder sa place.

Nouvelle composition du conseil :

- Maire : Luc Chambonnet
- 1^{er} adjoint : Christian Fau, en charge de l'équipe technique, entretien et petits travaux
- 2^{ème} adjoint : Bruno Petit, en charge des dossiers voirie et grands travaux
- 3^{ème} adjoint : Guillaume Chatelan, en charge de l'environnement, aménagement du territoire
- 4^{ème} adjoint : Rachel Froment, en charge de l'école Valrousse.

A noter que Victor Froment, le benjamin de ce conseil, part en Australie pour une période d'un an. Nous lui souhaitons une belle année, chargée de rencontres et de belles aventures pour une expérience enrichie.

Ce changement, à la marge de l'organisation municipale, permet de rester au plus près du terrain.

Luc CHAMBONNET



CONSEILS MUNICIPAUX

Lors du conseil municipal du 8 septembre 2016, tous les membres du conseil municipal étaient présents, à l'exception d'Anthony Lièvre, Josyane Mazon, Bruno Petit et Patrick Froment, excusés

Lors du conseil municipal du 13 octobre, tous les membres du conseil municipal étaient présents, à l'exception de Sofiane Bouguerra et Victor Froment, excusés.

Mairie

Travaux

✓ Restauration de l'entrée et sécurisation du balcon de la maison de la tour = 16.720 € HT
✓ Réfection du mur nord du cimetière = 2.150 € HT.
Ces travaux ont été confiés à l'entreprise Vigne. Ils ont été financés à hauteur de 30% par le département.

Nous nous sommes engagés sur 3 ans pour réaliser les travaux d'accessibilité des bâtiments communaux conformément à la demande de l'Etat. Pour 2016, notre programme prévoyait le parvis de l'église, les toilettes publiques place de l'Oulivade et une dalle d'accès devant le local tennis. Ces travaux devraient être terminés d'ici la fin de l'année. Ces objectifs seront donc atteints.

Concernant le programme voirie, 4 chantiers ont été réalisés par l'entreprise Eurovia : Chemin du Portals, accès pont de Chantemerle, croisement chemin de la Faisanderie et plateforme à l'entrée de la zone artisanale.

Délibération

Dans le cadre de l'assainissement non collectif, le conseil municipal a délibéré favorablement pour un schéma directeur, ce qui permettra aux personnes concernées de pouvoir bénéficier d'un financement de l'agence de l'eau pour d'éventuels travaux de rénovation de leur installation.

Une consultation va être lancée pour choisir un bureau d'étude.

Urbanisme

Déclaration préalable

- BANBANCON Brigitte route de Montélimar = clôture
- EDF ENR Solaire chemin des Généraniams (FRESSAC) = installation photovoltaïque
- HERITIER Richard montée de l'Auberge = installation photovoltaïque
- EDF ENR Solaire chemin de la Rhaille (IVANEZ) = installation photovoltaïque
- HARDOUIN Bernard la Sausse = clôture + terrasse
- BOITEUX Virginie = division parcellaire

Permis de construire :

- VIDAL Arnaud - impasse des Iris = piscine + local technique

- PAULAY Alain - impasse des Chênes = construction annexe
- CHALAUD Yannick - rue Combe Soleil = préau
- DOUD et CO Dogna - impasse des Chenets = 2 nouvelles construction + 2 piscines
- ROZEL Bruno - route de Montélimar = nouvelle construction
- ORANGE FRANCE UPR Sud Est D133 = installation renfort pylône + antennes

Etat-civil

- Naissances :

Le 15/08/2016, Maé est né dans le foyer de Fabien Lovisa et de Lucie Glayzard

Le 12/09/2016, Lilian est né dans le foyer de Alexis Reynaud et de Estelle Angles

Nous présentons nos sincères félicitations aux parents.

- Mariages :

Luc Chambonnet, maire, a procédé aux mariages de :

- Angélique Wiedenkeller et Sébastien Souillard, le 18/07/2016
- Amandine Germaine et Jason Kraft, le 18/08/2016

Bruno Petit, adjoint au maire, a recueilli le consentement de :

- Sandrine Lethielleux et Sullian Campagnola le 20/08/2016

Toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

Vie citoyenne

Débroussaillage

L'hiver approchant, nous rappelons aux propriétaires d'habitations situées à proximité de zones boisées que le Code Forestier impose un débroussaillage de sécurité afin de prévenir tout départ de feu et d'affaiblir l'intensité d'un éventuel feu menaçant les habitations.

Ce débroussaillage est obligatoire autour de tout type de construction, chantier ou installation (habitation, hangar, garage, atelier, piscine, etc...).

Il appartient au propriétaire de la construction de le mettre en œuvre dans un rayon de 50 mètres mesuré à partir de la construction, même si ce terrain ne lui appartient pas. L'ONF nous a signalé son intention de venir contrôler la bonne réalisation du débroussaillage au mois de mai 2017.

Pour toute question à ce sujet, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture.



Vie associative

Toutes les associations sportives ont effectué leur rentrée en septembre. Mais il n'est pas trop tard pour s'inscrire ou se renseigner. Vous retrouvez toutes les infos sur le site :

<http://www.mairie-valaurie.fr/sport.html>

A signaler que pour le foot, un club est à votre disposition à Roussas (Président : 06-08-72-41-97 ou secrétaire : 06-40-11-90-11)

Jumelage

Fin Septembre, environ 17 personnes sont allées à Longare à l'occasion de la fête aux champignons et en ont profité pour découvrir les richesses architecturales de Costozza, (ici la villa Carli) fraction de la commune de Longare. Les personnes faisant le déplacement pour la 1^{ère} fois ont visité Venise, Murano et Burano. D'autres ont préféré Padoue (plus d'infos et de photos sur <http://jumelage-valaurie-reauville-longare.over-blog.com/>)



La délégation Valaurie/Réauville devant la villa Carli

A l'initiative du Comité de Jumelage, une animation culturelle a été organisée. Maryvonne Diemunsch, de Réauville, a animé 3 ateliers « peinture » avec 3 personnes à chaque atelier. En 1 heure pour chacun des ateliers, nous avons vu se réaliser : un paysage de neige, des coquelicots et une tête de lion



Cours d'italien : cette année, nous avons pu ouvrir une section « débutants ». 7 élèves ont donc fait leur premier pas en ce début octobre.

Le cours « conversation » comptent 10 élèves avec un « petit nouveau » qui est venu se joindre au groupe « d'anciens ».

Vie scolaire

Cette rentrée scolaire voit l'arrivée d'une nouvelle institutrice, Barbara, qui remplace Catherine Fournier, partie à la retraite

Ci-après l'effectif de cette rentrée :

PS et MS Maternelles : 25

GS-CP = 29

CE = 19

CM = 14 Soit un total de 87 enfants

Des travaux d'investissement (optimisation des rangements en maternelle pour améliorer l'espace dortoir), d'amélioration (mise en couleurs des jeux extérieurs, réparations mobiliers, etc...) et de sécurité (suite aux attentats notamment) ont été réalisés.



Intercommunalité

NOUVELLE CRECHE A VALREAS

L'association pour l'aide aux familles de Valréas, ouvre une micro crèche de 10 places à l'automne. Elle sera ouverte du lundi au vendredi et en fonction des demandes de 5h45 à 21h15 afin de mieux répondre aux besoins de garde pour les personnes travaillant en horaires décalés ou amenées à se déplacer. La crèche sera située avenue Meynard au rez de chaussée du bâtiment du Foyer Beau soleil. Les familles faisant appel aux services de la crèche pourront bénéficier sous certaines conditions des prestations de leur caisse d'allocations familiales (complément de libre choix de mode de garde). Les préinscriptions sont ouvertes en téléphonant au 04.90.35.20.09. Vous pouvez aussi obtenir tous les renseignements sur les modalités pratiques et le projet de fonctionnement en prenant rendez-vous au même numéro.



SERVICE DES IMPOTS

A COMPTER D'OCTOBRE 2016
pour un meilleur service aux usagers
des services des impôts des particuliers (SIP) :

UN NUMERO DE TELEPHONE UNIQUE POUR
JOINDRE LE CORRESPONDANT FISCAL

Vous êtes un usager particulier et vous souhaitez
contacter votre service des impôts des particuliers
(SIP) par téléphone pour l'interroger sur une
question fiscale, évoquer des difficultés de
paiement, obtenir des précisions sur le paiement
de vos impôts...

Rien de plus simple : désormais vous n'avez qu'un
seul numéro à composer et qui sera le même quel
que soit le service des impôts des particuliers dont
vous dépendez :

le 0811 706 600 (*)
* service 0,06 €/min + prix de l'appel

Et pour vos démarches en ligne connectez-vous à
www.impots.gouv.fr

Informations para-médicales

- **INFIRMIERES** : au centre du village
VINAY Magali - CHEVRET Sophie- BOCAUX
Aurélie :
Tél : 04 75 51 21 75
- **KINESITHERAPEUTE** : route de Grignan
SLIWINSKI Christian : Tél : 04 75 90 04 37
- **OSTHEOPATHE** : au centre du village
BOUCHAUD Dominique :
Tél: 06 48 39 48 81 - 04 75 91 52 43
- **SOPHROLOGIE** :
FIGHIERA Franck : Tel : 06.32.68.56.94
email : presenceBienEtre@orange.fr

Les associations vous informent

Lou Souleou d'Outoune

Prenez date pour le traditionnel repas des
anciens

Samedi 21 janvier à midi
Réservations auprès de Francis Jail
04 75 98 52 39

La maison de la tour

Vendredi 11 novembre 2016 à 17h
A la maison de la tour



BANSHIE

Musique irlandaise et écossaise
Réservations au 04.75.96.01.29

La maison de la tour

Mardi 29 novembre 2016 à 20h
THEATRE, en partenariat avec la
Comédie itinérante de Valence
A la Salle des Fêtes



Et tâchons d'épuiser la mort dans un baiser

spectacle musical avec un pianiste, deux
chanteurs et un acteur mêlant extraits de lettres,
mélodies et fragments de l'opéra inachevé de
Debussy

Réservations au 04.75.96.01.29